CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152868** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2014

Raison sociale : AIGLE COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2018

Capital : 18 000

61 RUE LEGENDRE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 802 383 406 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 46 576900P

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022271144004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022271144004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 48 68 64 78 **Fax :**

Portable : 06 10 80 40 17

Responsabilité légale :
SELEVESCHI PETRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : ac@aiglecouverture.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 364 855 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	16/07/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		16/07/2024
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		16/07/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		16/07/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		16/07/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 09:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E152868** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE **21/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2018
Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : **802 383 406 00013**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 46 576900P
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022271144004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022271144004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **AIGLE COUVERTURE**

61 RUE LEGENDRE
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Téléphone : 01 48 68 64 78 **Fax :**
Portable : 06 10 80 40 17

Site Internet :
E-mail : ac@aiglecouverture.com

Responsabilité légale :
SELEVESCHI PETRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/07/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	16/07/2024
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	16/07/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	16/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	16/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/07/2024
o Isolation des combles perdus	16/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 09:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.